

Jour du drapeau

au premier plan dans ses prières et se reflète dans chacune de ses bonnes et généreuses actions. Nous n'avons pas à nous appuyer sur le très honorable premier ministre (M. Trudeau) non plus que sur le chef de l'opposition (M. Stanfield) et pas même sur l'honorable député de York-Sud (M. Lewis) pour bénéficier de nos lois et jouir de nos libertés. Elles sont encastrées et protégées dans cette entité à la fois mystique et concrète qu'est la Couronne, et je ne pourrais voter en faveur d'un projet de loi sur le drapeau qui nierait la monarchie, la systématisation de la Couronne, par l'inclusion du drapeau britannique dans ses dispositions.

[Français]

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je ne voudrais pas laisser passer ce moment historique sans intervenir, bien que fort brièvement, pour exprimer ma satisfaction personnelle relativement au projet de loi qui est actuellement à l'étude.

J'ai entendu, il y a quelques instants, les commentaires de mes collègues, et je m'associe aux suggestions qu'ils ont faites.

Il est évident que nous, qui avons maintenant un drapeau canadien, nourrissons à l'endroit de ce drapeau des sentiments de respect et de fierté, et que nous considérons qu'il rappelle au peuple canadien le souvenir de ceux qui ont donné leur vie de plusieurs façons pour défendre nos droits.

Lorsque je parle de la défense des droits du peuple canadien, je fais allusion à ceux qui ont donné leur vie sur les champs de bataille, et je voudrais aussi penser à ceux qui, dans d'autres domaines de la vie publique, consacrent leurs énergies et leurs efforts, soit comme parlementaires, soit à d'autres titres pour faire en sorte que ce pays soit un peu plus «vivable» que le gouvernement devienne un peu mieux «gouvernable» et que le peuple canadien soit plus heureux.

Mais s'il est vrai, monsieur le président, que nous éprouvons du respect et de la fierté vis-à-vis de ce drapeau, ce n'est pas en raison de ce qu'il est, mais en raison de ce qu'il représente.

Le drapeau, pour nous, prend figure de symbole. Il est le symbole de l'unité canadienne. Et j'avoue, monsieur le président, qu'en écoutant les propos de mes collègues, il y a quelques instants, j'éprouvais un peu de tristesse. J'aurais voulu que ces propos flatteurs à l'endroit du drapeau puissent être renouvelés à longueur d'année, au pays, et je me souvenais de certains incidents me rappelant qu'il est tellement facile pour les hommes politiques, soit au cours de campagnes électorales, soit à d'autres moments, d'oublier qu'ils ont pour mission d'assurer cette unité canadienne. Je me souvenais également avec beaucoup de tristesse des accusations non fondées qui ont été lancées à droite et à gauche. Je me souvenais aussi de certaines campagnes de dénigrement, je me souvenais avec quelle facilité on lance de la boue à l'occasion des campagnes électorales ou à d'autres moments, et avec quel soin on semble cultiver la division au sein du peuple canadien.

Je me disais, monsieur le président, qu'aujourd'hui, il est bien d'entendre les parlementaires louer le drapeau, parler avec révérence de ceux qui ont contribué à nous donner ce symbole, mais il serait de beaucoup préférable que nous tous, sans exception, à l'occasion de ce débat sur le jour du drapeau canadien, prenions la résolution de transposer dans les faits et dans notre vie quotidienne ces nobles sentiments que nous avons exprimés aujourd'hui.

[M. Schumacher.]

De cette façon, monsieur le président, nous serions peut-être moins souvent témoins, sur la scène politique, de ces exemples empreints de tristesse qu'on nous offre, de ces spectacles répréhensibles qui, malheureusement, se perpétuent, alors qu'il semble que des députés cherchent beaucoup plus à diviser le peuple canadien qu'à l'unir.

Dans la même veine, monsieur le président, je me souviens de certaines paroles qui ont été dites il n'y a pas tellement longtemps et qui contribuent malheureusement, au sein de la population du Canada, non seulement à réduire l'importance et l'influence que les parlementaires peuvent avoir, mais à donner une mauvaise notion de ce que nous entendons, nous, par unité canadienne.

Je forme donc le souhait, à cette occasion, que, tous les jours, chaque député relise les propos flatteurs qui ont été tenus à l'unanimité et dans la plus grande cordialité. Que, chaque jour, ces paroles nous reviennent à l'esprit et puissent décider de nos actes, parce que je suis convaincu, monsieur le président, que nous serons jugés selon nos actes beaucoup plus que selon nos paroles.

Il serait vain et inutile que l'on puisse citer, soit dans le compte rendu officiel des débats de la Chambre ou ailleurs, des extraits de discours de tel ou tel député louangeant le drapeau canadien, si, au cours de la même journée ou à la même occasion, on relit, dans les débats ou dans les journaux, les extraits de discours de ce même député qui ont servi à diviser le peuple canadien.

En faisant ce souhait, monsieur le président, je m'associe aux remarques de mes collègues. Je voudrais tout de même souligner l'existence d'un paradoxe qui saute aux yeux. Avec beaucoup d'empressement, on a inscrit ce projet de loi au *Feuilleton* et c'est avec justice, je crois, qu'on a fait l'éloge de ce grand homme que fut le très honorable M. Pearson, libéral authentique,—et je dis bien «authentique»—mais si l'on a fait son éloge avec raison, on oublie qu'au même *Feuilleton*, on retrouve le projet de loi de mon excellent collègue, le député de Hillsborough (M. Macquarrie), visant à porter à l'attention de la Chambre les faits et gestes d'un autre homme d'État, Sir John A. Macdonald, et je pense qu'à cette occasion-ci, si nos collègues sont prêts à parler d'unité canadienne et veulent donner l'exemple pratique de l'unité canadienne, il serait bon que les deux projets de loi soient étudiés en même temps, déferés au comité en même temps, et qu'on en dispose en même temps, de façon à sceller véritablement dans les faits cette unité dont on se plaît à faire l'éloge dans nos discours.

[Traduction]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ayant eu l'honneur d'appuyer la motion pour la deuxième lecture de ce bill, j'aimerais dire juste un mot ou deux. J'aimerais féliciter mon ami et collègue le député de Burnaby-Seymour (M. Nelson) d'avoir présenté ce projet de loi à la Chambre des communes. J'estime devoir encore le féliciter car, si à titre de nouveau député il réussit à faire adopter un bill privé au cours de sa première session, quel succès l'avenir lui réserve! certains de mes collègues cherchent en effet à me faire entendre que, si je reste encore ici assez longtemps, je pourrai peut-être obtenir le même succès.

• (1750)

Cet après-midi, de député de Cochrane (M. Stewart) a demandé la permission de retirer un bill proposé par lui, l'objectif visé ayant été atteint, c'est-à-dire la décision